



**FONCTIONS PUBLIQUES - CGC -  
63, rue du Rocher - 75008 PARIS**

☎ 01.55.30.13.43    ☎ 01.55.30.13.44  
☎ 01.44.70.65.90    ☎ 01.44.70.65.99  
e-mail : [UFCFP.CGC@wanadoo.fr](mailto:UFCFP.CGC@wanadoo.fr)  
<http://www.fp-cgc.org>

Le 17 décembre 2007

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

# **NEGOCIATIONS SALARIALES : TOUJOURS RIEN POUR L'ENCADREMENT !**

Ce matin le gouvernement a inventé un nouveau concept : « la garantie individuelle de maintien du pouvoir d'achat ».

Ce mécanisme, dont le coût n'a pas été évalué, consiste pour la partie Etat à négocier annuellement une augmentation générale de la valeur du point d'indice, puis à garantir aux seuls fonctionnaires le maintien de leur pouvoir d'achat (hors primes) par un complément sur le traitement indiciaire soumis au régime additionnel de la fonction publique (RAFP). Pour les fonctionnaires de l'Hospitalière, de la Territoriale et pour les non titulaires, l'accord des employeurs serait nécessaire.

Les Fonctions Publiques-CGC ont souhaité connaître l'augmentation générale envisagée en 2008 et ont demandé une application immédiate de ce dispositif pour 2007.

Les Fonctions Publiques-CGC ont relevé que ce système lésait l'encadrement des Fonctions Publiques qui est soumis au plafond du RAFP, et ont donc exigé la prise en compte de ce complément de traitement pour le calcul de la pension, sur le modèle de la nouvelle bonification indiciaire.

Les Fonctions Publiques-CGC ont également revendiqué l'ouverture de négociations sur les grilles indiciaires, par la mise en place de la fonction publique de métiers.

Le Gouvernement n'a pas répondu à ces exigences, lésant ainsi gravement le pouvoir d'achat de tous les agents et, notamment, de l'encadrement au cœur de la réforme de l'Etat et à qui toute espérance de gain de pouvoir d'achat semble illusoire.

\*\*\*\*\*

Contact : Charles BONISSOL 01.55.30.13.41